

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy

L'an deux mille vingt-deux, le quatre juillet à 17h00 à La Roche des Arnauds, le Conseil de la Communauté de Communes s'est réuni, sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, Président, dûment convoqué le vingt-sept juin deux mille vingt-deux.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 35 Présents à la séance : 30 dont 6 pouvoirs
DATE DE LA CONVOCATION	27 juin 2022
SEANCE DU	4 juillet 2022

OBJET : Droits d'inscription 2022-2023 École des Arts

Présents : Jacques FRANCOU, Alain BOYOD, Jean ROUSSEAU, Anne-Marie GROS, Marie-Paule ROGOU, Michel RICOU-CHARLES, Dominique TRUC, Georges LESBROS, Fabien GASCARD, Maurice CHAUTANT, Roland AMADOR, Mallorie BOURGOGNE, Josette REVOUX, Jean-Marie GUEYRAUD, Jean-Pierre BRIOULLE, Olivier REGORD, Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Françoise BELLANGER, Alain CAUSSE, Lamia CONTRUCCI, Serge EYSSERIC, Gérard GRIFFIT, Claude DUBUT, Bernadette SAUDEMONT.

Absents et excusés : Françoise PINET, Monique BARTHÉLÉMY, Christiane ACANFORA, Roger AQUINO, Robert PAUCHON, Rémy FREY, Jean-François CONTOZ, Jean-Claude VALLIER, Christian AUBERT, Jean BANAL, Rajaa TOUSSAINT.

Pouvoirs : Françoise PINET donne pouvoir à Alain BOYOD ;
 Monique BARTHÉLÉMY donne pouvoir à Bernadette SAUDEMONT ;
 Christiane ACANFORA donne pouvoir à Michel RICOU-CHARLES ;
 Jean-François CONTOZ donne pouvoir à Maurice CHAUTANT ;
 Christian AUBERT donne pouvoir à Jacques FRANCOU ;
 Jean BANAL donne pouvoir à Christian GILARDEAU-TRUFFINET ;

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Fabien GASCARD, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Il convient de délibérer sur les droits d'inscription à la rentrée prochaine. Il est proposé une augmentation de 2 à 3 % soit les tarifs ci-dessous :

	SOMME A L'ANNEE	SOMME PAYABLE AU TRIMESTRE
Jardin Musical	78	26
1 ^{er} membre de la famille Instrument + pratique collective	303	101
2 ^{ème} membre de la famille	237	79

Instrument + pratique collective		
Forfait Famille Instrument + pratique collective	663	221
Pratiques collectives	93	31
2 ^{ème} instrument	231	77
Location Instrument	48	16
Carte 5 heures de cours	120	

L'école des arts propose la mise en place d'une carte 5 heures de cours : il s'agit de proposer aux élèves sur liste d'attente ou de répondre à des situations particulières (difficultés scolaires, changement familial...) de prendre quelques cours en attendant d'avoir une place disponible ou de pallier à une situation temporaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **APPROUVE** les droits d'inscription proposés pour la rentrée 2022-2023.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

Pour :	30 dont 6 pouvoirs
Contre :	0
Abstention :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20220704-De59_2022-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2022

Affichage : 12/07/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds,
les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

Michel RICOU-CHARLES

